

N°	0	7	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

<p>OBJET :</p> <p>- Prise en compte des frais médicaux : vaccin contre la leptospirose</p>	<p>L'an deux mil cinq Le vendredi 20 mai à 10 h 00, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale (76).</p> <p>Etaient présents : MM. BIGNON, COET, DUHAMEL, GARRAUD, LACHEREZ, LOIN, PECQUERY, SENEAL.</p> <p>Absents excusés : MM. ARCILLON, AUBRY (pouvoir à M. COËT), JUMEL (pouvoir à M. GARRAUD), LOTTIN, MAQUET, MAUGEZ.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>28 avril 2005</p>	<p><u>- Vaccination des personnels techniques de l'institution contre la leptospirose</u> Par décision du Conseil d'administration, les frais médicaux de vaccination contre la leptospirose pour les personnels techniques de l'Institution seront pris en charge par la collectivité.</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 8</p> <p>Votants 10</p>	

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENEAL